

Mairie de Sainte-Thorette
Route de Mehun
18500 Sainte-Thorette
mairie.ste-thorette@orange.fr
www.saintethorette.fr
Tél : 02 48 57 34 45

Au sommaire

ADMINISTRATION

Edito : présentation de l'équipe...	p1
Conseil municipal du 06/07/2024	p2
Conseil municipal du 16/09/2024	p3
Recensement 3 ^{ème} TR 2008	p3
Budget	p3
Date de levée des ordures	p3
Dépistage du cancer	p4

ENVIRONNEMENT/URBANISME

Projet restaurant scolaire	p5
Enfouissement rte de Villeneuve	p5
Entretien des espaces verts	p5
Antenne téléphonie	p5
Taille des haies	p5
Travaux au pont	p5
Jardins partagés	p6

CULTURE / ANIMATION

Médiathèque Trait d'Union	p6
Rentrée scolaire Ste-Thorette	p6
Expo Sainte-Thorette	p6

VIE SOCIALE

Expo : Denis COUTY	p7
Expo : Jean GILBERT	p7
Expo : Katya WINSBACK	p7
Familliades	p7
Divers...	p7

TRIBUNE OUVERTE

Judo au dojo de Preuilly	p7
Ping-pong	p7
AG AssoTauLo	p8
St-Vincent : prochains évènements	p8
APE	p8
Berry Handball Club	p8
Enigme	p8
Mots croisés « mots des maux »	p8

CALENDRIER

Edito : le mot de l'équipe municipale

Comme nous vous l'avons évoqué lors d'une précédente communication, nous allons profiter de cet éditto pour nous présenter à vous, nous sous-entend la nouvelle équipe du conseil municipal constituée cet été, suite aux élections organisées fin juin.

La démission d'une partie du conseil municipal en avril dernier avait été une surprise pour l'équipe restante et il a fallu organiser rapidement des élections. Cela sous-entendait que rapidement, il fallait que des candidats se dégagent pour compléter l'équipe. Une liste a pu être constituée et sans rien vous cacher, les élus encore en place ont œuvré pour motiver les candidatures car ces dernières ne se sont pas présentées d'elles-mêmes.

Néanmoins, l'équipe de 5 candidats qui s'est présentée à vous pour les élections est animée d'une réelle motivation à œuvrer pour le bien commun à travers leur nouveau mandat, qui court jusqu'en 2026. Ce sont, comme les 6 élus qui sont restés en place, des Tauriciennes et Tauriciens, qui, au-delà de leur vie familiale et professionnelle, ont décidé de donner de leur temps pour notre village :



Laurent GUILLAUD. 44 ans, Maire de Sainte-Thorette, élu depuis 2014, je suis ingénieur essai dans la défense, marié et père de deux enfants de 11 et 14 ans. Mon engagement dans la commune est en grande partie lié à l'accueil chaleureux que ma famille a eu en arrivant dans le village en 2011.



Sylvie PEREIRA. 54 ans. En union libre. mère d'un collégien de 13 ans. Employée à Bourges au Crédit Agricole Centre Loire. J'habite Sainte-Thorette depuis septembre 2001 pour sa situation géographique. Au fil des années, j'apprécie le cadre de vie que m'offre ce village.



Paul BACCHIONI 42 ans, marié et père d'un garçon de 8 ans. Je suis militaire aux écoles militaires de Bourges en tant que formateur et Tauricien depuis 2021. Nous aimons l'ambiance chaleureuse de la commune ainsi que les diverses activités qu'elle organise tout au long de l'année.



Annelise PRADAL, 36 ans, maman de 2 enfants de 3 et 7 ans, archiviste à la Ville d'Issoudun. Tauriciens depuis 2015, nous apprécions la proximité avec le Cher, l'ambiance d'entraide dans le village.



Alain DOS REIS. J'ai 76 ans, c'est le quatrième mandat que je fais à Sainte-Thorette où je suis arrivé en 1978. Ancien prof d'éducation Physique et Sportive, j'ai adoré mon métier et suis donc plus naturellement attiré par l'éducation, le bien-être de nos écoliers et le travail collectif.

Par nécessité, j'ai repris un poste d'adjoint que j'ai déjà rempli en 1995 lors de mon premier mandat.

Fervent supporter de la jeunesse, je suis entièrement derrière l'équipe actuelle et Laurent GUILLAUD, notre Maire. Je suis chargé plus particulièrement de l'urbanisme et de l'environnement.

Edito (suite)



Gaël CARRÉ, 40 ans et papa de deux enfants, chef de cuisine pour le Conseil Départemental. J'ai posé mes valises à Sainte-Thorette en 2015. Ce qui m'a plu dans ce village, c'est l'engagement des gens pour faire vivre cette bourgade. Depuis j'essaie de poursuivre dans ce sens en passant par le maillage associatif mais aussi municipalement parlant.



Noëlle VIGOUREUX. Retraîtée de la fonction publique (41 ans au service de la comptabilité des collectivités locales) et ancienne élue de Sainte-Thorette (2 fois sept ans et 1 fois six ans), je me retrouve à nouveau côté mairie jusqu'en 2026, prochaine élection, pour la fonction la moins « bling bling », les finances

de la commune à une période où les projections ne sont pas au beau fixe pour les collectivités locales. J'ai 73 ans et le caractère un peu pointu. J'apprécie la vie à Sainte-Thorette et part très peu en vacances, je suis casanière. Ce qui me permet d'être présente à la mairie.

Marie-Laure DOIREAU. 52 ans, mariée et mère d'un enfant de 13 ans. Je suis adjointe territoriale d'animation depuis 25 ans à Bourges. Je suis titulaire du BAFA et d'un CAP "petite enfance". Tauricienne depuis 2011, J'aime m'investir dans les différentes activités que propose la commune. Nous aimons le calme de ce village et la proximité avec le cher.



Virginie DEUSS, 38 ans, maman de 2 enfants Armand 9 ans et Alice 6 ans scolarisés à Preuilly, je suis assistante maternelle à Sainte-Thorette. Nous habitons Fublaine depuis 2013, nous avons trouvé dans ce beau village de belles richesses que ce soit par son cadre, avec les bords du Cher pour ne citer que ça, que par ses habitants !



Didier LANTUAS, 64 ans, marié, retraité. Tauricien depuis août 1997. Nous avons été séduits par la vallée du Cher qui a vu grandir nos trois enfants.

Joëlle THIEBAUT. Maman de 3 enfants et mamie de 7. Éducatrice de jeunes enfants à la retraite. J'aime participer à l'amélioration de la qualité de vie à Sainte Thorette.



Administration

Extraits du compte rendu du conseil municipal du 06/07/2024

Le conseil municipal s'est réuni pour l'élection du Maire et des adjoints ainsi que pour la désignation des différents référents

1/ Election du Maire et de deux adjoints

Laurent GUILLAUD est élu Maire à 10 voix sur 11.

Noëlle VIGOUREUX est élue 1^{ère} adjointe à 10 voix sur 11.

Alain DOS REIS est élu 2^{ème} adjoint à 10 voix sur 11.

2/ Désignation des référents

Le tableau ci-après fait la synthèse des attributions de chaque conseiller (T : titulaire, S : suppléant)

	Laurent GUILLAUD	Noëlle VIGOUREUX	Alain DOS REIS	Virginie DEUSS	Annelise PRADAL	Didier LANTUAS	Marie-Laure TROUVE	Gaël CARRE	Paul BACCHIONI	Joëlle THIEBAUT	Sylvie PEREIRA
SIAGE			S	S	T		T	T		S	
SIAEP	T	T				S					
SITS										T	S
SDE18			T					S			
CIT						T					
SICALA		S								T	
CNAS		T									
ASSO FOREST. CHER			T		S						
COM APPEL D'OFFRE		T	T	S		T				S	S
MARPA		T								S	
ONF			T		T			T			
DEFENSE									T		
COVID								S		T	
INCENDIE			T								

Extraits du compte rendu du conseil municipal du 16/09/2024

40/ Délégation du Maire

Le Conseil décide de renouveler ses délégations au Maire, pour les mêmes chapitres que ceux donnés par le précédent Conseil.

41/ Autorisation permanente et générale de poursuites

Le Service Gestion Comptable de Vierzon a fait parvenir une demande pour leur autoriser les poursuites en cas d'impayés sans au préalable avoir à faire la demande à la mairie. Les impayés concernent essentiellement la location de la salle, la vente de bois des affouages. Au vu du très peu de cas pour la commune, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas autoriser le SGC de Vierzon à poursuivre lui-même, et sans avertir la commune, les cas d'impayés.

43/ Mise en place du régime de protection sociale complémentaire

A compter du 1er janvier 2025, la commune aura obligation de participer à la couverture des risques «prévoyance » des agents publics avec un montant minimum de 7€ par agent. Ce montant peut être plus important si les élus le souhaitent. Pour information, au 1^{er} janvier 2026, la commune devra également participer au risque «santé » des agents publics avec un montant minimum de 15€ par agent.

Il est proposé que les agents conservent leur mutuelle avec obligation d'être labellisé, sans cette obligation, l'agent ne pourra pas bénéficier de cette couverture.

Sur les 5 agents de la commune, 3 ont déjà une mutuelle labellisée (MNT, MGEN).

La prise en charge actuelle de la commune est d'environ 30 % de la couverture des risques prévoyance. Le Conseil Municipal, après discussion, à l'unanimité, propose une prise en charge à 40 %, le taux sera indexé au coût de la mutuelle.

44/ Colis de Noël

Après étude des propositions, le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient les choix de colis proposés par l' élu en charge du dossier pour un montant total de 1467.40 €.

45/ Désignation d'un référent ambroisie

Un courrier a été reçu en mairie provenant de l'ARS (Agence Régionale de Santé), de la Préfecture du Cher et de la Direction Départementale des Territoires concernant la désignation d'un référent ambroisie. Après lecture de la fiche concernant le référent communal, celui-ci peut être soit un élu local, soit un agent territorial, soit un bénévole.

M. Jérémy JOLIVET, habitant la commune, est volontaire pour être le référent ambroisie. A l'unanimité, le conseil municipal, accepte cette proposition et salue l'engagement volontaire au service de la commune.

Rappel : les comptes rendus complets des conseils municipaux sont affichés en Mairie.

Rappel : recensement 3ème trimestre 2008

Si vous êtes nés en 2008 et que vous avez 16 ans en juillet, août, septembre, merci de bien vouloir vous présenter en Mairie muni du livret de famille pour vous faire recenser.

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté

(JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.

Attention : nouvelle adresse pour le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) :

csnj-orleans.contact.fct@intradef.gouv.fr



Budget 2024

Nouvellement élue, j'ai la réalisation du budget 2024 comme sujet important de ma nouvelle fonction avec les renseignements apportés par SEVERINE la secrétaire. Les dépenses et les recettes sont conformes aux prévisions, même si le fonctionnement doit être maîtrisé. Néanmoins, les élus se questionnent sur la restauration scolaire dans la salle des fêtes- rencontre avec le CIT (conseil en ingénierie du département) face à un autre projet, enfouissement des réseaux à FUBLAINE. Décision à prendre prochainement et pour le budget 2025 en sachant que les subventions des entités extérieures sont déjà revues à la baisse. Au prochain bulletin municipal, je reviendrais donner plus de précisions, nous auront travaillé et pris des décisions. Noëlle VIGOUREUX



Modification des dates de levée des ordures ménagères

Semaine 46 La collecte des déchets du jeudi est reportée au VENDREDI 15/11/2024

Semaine 52 La collecte des déchets du jeudi est reportée au VENDREDI 27/12/2024

DÉPISTAGE DES CANCERS :

UN MOYEN EFFICACE POUR ÊTRE ACTEUR DE SA SANTÉ !

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Hommes et femmes : 50-74 ANS

Un test de recherche de sang dans les selles, simple, fiable, à réaliser chez soi pour les personnes sans facteur de risque pour ce cancer. Lorsque le test est positif (4 % des cas), une coloscopie est nécessaire pour identifier la cause du saignement.

LE CANCER COLORECTAL SE GUÉRIT DANS 9 CAS SUR 10 S'IL EST PRIS EN CHARGE PRÉCOCEMENT.

OÙ OBTENIR VOTRE KIT DE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL ?



Retirez-le à l'occasion d'une consultation (médecin généraliste, gynécologue, gastro-entérologue)



Commandez-le gratuitement en ligne sur monkit.depistage-colorectal.fr



Retirez-le gratuitement auprès de votre pharmacien

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

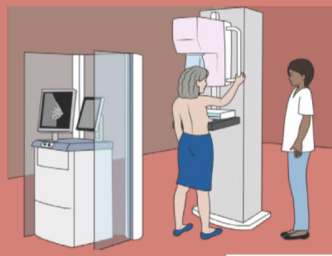
Femmes : 50-74 ANS

Une mammographie (radio des seins) à réaliser dans un cabinet d'imagerie médicale tous les 2 ans.

Liste des cabinets d'imagerie sur www.depistage-cancer.fr/centre.

LE CANCER DU SEIN EST LE CANCER LE PLUS FRÉQUENT. AVEC UNE SURVEILLANCE RÉGULIÈRE, LES CHANCES DE GUÉRISON SONT MEILLEURES.

LA MAMMOGRAPHIE DE DÉPISTAGE, COMMENT ÇA SE PASSE ?



Vidéo expliquant le déroulement du dépistage.



DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Femmes : 25-65 ANS

L'examen recommandé est un prélèvement cervico-utérin («frottis»).

☑ De 25 à 29 ans, un dépistage tous les 3 ans (après 2 dépistages normaux à 1 an d'intervalle).

☑ De 30 à 65 ans, un dépistage tous les 5 ans (si le précédent dépistage après 30 ans est négatif).

☑ Où peut-on faire son dépistage sans ordonnance ? Chez un gynécologue, un médecin généraliste, une sage-femme, un laboratoire de biologie médicale.

LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS PEUT ÊTRE ÉVITÉ GRÂCE AU DÉPISTAGE.

BON À SAVOIR

Les papillomavirus (HPV) sont des virus sexuellement transmissibles pouvant être à l'origine de certains cancers tels que les cancers du col de l'utérus, les cancers de la sphère ORL ou encore les cancers de l'anus, du vagin, de la vulve ou du pénis.

La vaccination contre les HPV s'est révélée être un moyen de protection efficace contre ces infections et donc diminue le risque de développement des cancers.

Elle est recommandée entre 11 et 14 ans avec un rattrapage possible jusqu'à 19 ans pour les filles et les garçons.

Parlez-en avec un professionnel de santé.

LA PARTICIPATION AUX PROGRAMMES DE DÉPISTAGE (2022-2023)

(nombre de personnes dépistées / nombre de personnes invitées)

Région Centre Val-de Loire → 36,4 %

Département du Cher → 36,7 %

Canton de MEHUN / YEVRE → 42,6 %

Région Centre Val-de Loire → 51,7 %

Département du Cher → 49 %

Canton de MEHUN / YEVRE → 53,2 %

COMMENT AVOIR ACCÈS AU DÉPISTAGE ?

En fonction de votre âge, vous recevez régulièrement une invitation pour les 3 programmes de dépistage, pris en charge à 100% par l'Assurance maladie. Ces invitations vous permettent de contacter le professionnel de santé de votre choix pour la réalisation de ces examens.

Après 74 ans pour le dépistage du cancer du sein et colorectal ou après 65 ans pour le dépistage du cancer du col de l'utérus, vous ne recevez plus les invitations. Vous pouvez continuer les examens de dépistage après discussion avec votre médecin.

VOUS N'AVEZ PAS REÇU VOTRE INVITATION ?

Contactez votre caisse d'Assurance Maladie

CPAM : 36.46

MSA BEAUCE COEUR DE LOIRE (Départements 18/28/45) :

02.37.999.999

MSA BERRY TOURAINE

(Départements 36/37/41) :

02.54.44.87.87

MGEN : 36.76

SNCF : 04.95.04.04.04

MGP : 09.71.10.11.12

VOUS AVEZ UNE QUESTION SUR VOTRE DOSSIER DE DÉPISTAGE ?

Contactez votre CRCDC

CRCDC - Antenne 18

485 Route de VARYE
18230 Saint Doulchard

Sein : 02.48.27.28.09

Col de l'utérus : 02.47.47.98.94

Colon : 02.48.27.28.09

contact.18@depistage-cancer.fr

☑ CRCDC Centre-Val de Loire

☑ www.depistage-cancer.fr/centre

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) organise le dépistage du cancer colorectal, du cancer du sein et du cancer du col de l'utérus en lien avec les organismes d'Assurance maladie.

Projet restauration scolaire : avancement

La commune a obtenu du plan de financement prévu les subventions de la Communauté De Communes et du Département pour un montant de 16000€ pour 20000€ demandé. La plus grosse subvention de 40000€, attendue de la DETR, n'a pas été octroyée pour cette année, le nombre de dossiers ayant été très supérieur au montant des subventions à verser (200 dossiers déposés pour 100 dossiers retenus) et l'avis défavorable prononcé par le directeur d'académie sur notre projet n'a pas aidé à son acceptation. C'est pour cela que le projet ne sera pas initié cette année. Deux possibilités s'offrent à nous : redéposer le dossier pour l'année 2025, avec la levée du verrou DSDEN (un rendez-vous doit être pris) ou abandonner le projet au bénéfice d'autres projets, comme les enfouissements des réseaux à Fublaine.

Enfouissement des réseaux

Le chantier d'enfouissement des réseaux route de Villeneuve est terminée. Va débuter une courte portion d'enfouissement et de sécurisation du réseau à Plotard. Les travaux d'enfouissement sur Fublaine sont eux en projet, ils ont déjà été chiffrés, en trois tranches successives pour un reste à charge pour la commune d'environ 30000€ par tranche.

Entretien des Espaces Verts

Rassemblée le lundi 9 septembre, la commission environnement a essentiellement cherché à définir une politique d'entretien de la commune plus proche des préoccupations écologiques et climatiques actuelles: réchauffement, manque d'eau, dérèglement climatique.

Un accord sur un entretien différencié de notre territoire est acté. 3 zones d'entretien sont proposées: 1- zone d'entretien intensif / 2- zone d'entretien intermédiaire / 3- zone d'entretien extensif

La définition des zones doit donner lieu à une réflexion collective à partir d'une liste que nous avons établie.

ENTRETIEN INTENSIF: 1: cœur de village et de hameau. 2: bâtiments publiques: église, cimetière, école, mairie, micro-crèche, salle des fêtes, médiathèque. 3: places publiques à définir. 4: la partie du stade directement liée à une utilisation intensive: jeux pour enfants, petits terrains de foot, autour de la salle A. Millat. 5: la partie du camping de Fublaine autour des jeux ainsi qu'un cheminement le long du cher.

ENTRETIEN INTERMEDIAIRE: 1: Entrée de village et de hameau. 2: une partie de la plage. 3: chemins de randonnées dont chemin botanique, de la messe et de Chiloux.

ENTRETIEN EXTENSIF: 1: Reste du stade. 2: Ancien camping.

Antenne téléphonie

L'antenne de téléphonie a été installée sur la commune. Cette antenne doit pouvoir accueillir les différents opérateurs souhaitant développer leur réseau sur la commune. Nous vous tiendrons informés des dates de mise en service dès que nous les connaissons.

Taille des haies



Notre village est un territoire particulièrement grand pour le nombre d'habitants que nous sommes. Nos deux agents techniques œuvrent à son entretien mais également chacun d'entre vous. Nous tenons à remercier tout ceux qui, au-delà de leur part,

n'hésitent pas aider un voisin où même à entretenir une partie de l'espace communal. Pour rappel, concernant les obligations de chacun, la plus importante est la taille des haies qui pourraient gêner la circulation des personnes sur le domaine public, c'est le cas particulièrement pour les haies qui débordent sur les trottoirs. Ci-après, un petit rappel de la loi.

Articles de loi du code civil sur l'obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Respecter les distances minimales (Article 671 du code civil)

Les distances à respecter sont les suivantes :

- pour les plantations de plus de 2 mètres : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative
- pour les plantations de moins de 2 mètres : distance est fixée à 0,50 mètre de la limite séparative

La distance se calcule du milieu du tronc, de l'autre côté c'est la limite séparative qui sert de point de mesure. Si les terrains sont à des niveaux différents, les hauteurs des plantations sont mesurées par rapport au niveau du terrain où elles sont plantées.

Responsabilités du propriétaire des végétaux

(Article 672 du Code civil et Loi du 20 août 1881 Journal Officiel du 26 août 1881)

Lorsque le voisin ne respecte pas les règles de distance, il peut être contraint par le tribunal soit d'élaguer les arbres à la hauteur légale, soit de les arracher. Vous ne pouvez plus exiger l'arrachage de l'arbre si ce dernier a dépassé la hauteur légale ou préconisée par les usages locaux depuis plus de 30 ans. Le point de départ de ce délai est la date où l'arbre en grandissant a dépassé la hauteur prescrite.

La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet.

Travaux pilier du pont

Suite à une expertise qui a eu lieu l'année dernière, des travaux de renforcement des piliers 3 et 4 du pont sont en cours. Un chantier impressionnant au milieu de notre rivière !



Le dépôt à végétaux est ouvert tous les mercredis matin de 8h45 à 11h45

Les jardins partagés

Samedi 21 septembre, un groupe d'élus et de bénévoles a cherché de nouvelles pistes pour relancer les jardins partagés.

Les thèmes abordés ont été les suivants:

- 1- Le système de gouvernance
- 2- Le cadre d'intervention de chacun des intervenants
- 3- Les propositions concrètes

Mode de gouvernance: à l'image de ce qui existe pour la Médiathèque, il est proposé qu'un référent soit mis en place pour organiser les interventions; Viviane Tortay l'a fait l'année précédente. Un élu sera le représentant de la municipalité et aura pour tâche de dégager les moyens nécessaires en concertation avec Viviane et les bénévoles. Une liberté d'intervention doit être laissée dans un cadre défini collectivement.

Cadre d'intervention: les jardins sont un lieu communal comme les autres en conséquence une collaboration entre les employés et les usagers est nécessaire. Les employés sur leur temps de travail devront assurer: 1- L'entretien des infrastructures (Tonnes à eau, réparations diverses...), 2- La tonte, 3- Le " labour " des carrés si besoin. Pour donner un témoignage de ce qui peut être atteint un carré pourrait être cultivé par Stéphane et Loïc, voir des usagers "spécialistes" de façon à cerner les interventions nécessaires dans un jardin (travail du sol, semis, arrosage, désherbage...) pour obtenir des résultats. Ce serait le carré témoin pour les enfants.

Les jardins sont un lieu d'expression. Les usagers doivent pouvoir proposer et participer. Nous devons admettre que hormis les premières années où le Club Nature animé par Loïc et des

bénévoles a attiré les enfants et, par la même, les parents, la fréquentation autour des plantations de légumes n'a pas motivé beaucoup de monde. Il nous semble souhaitable de changer les propositions.

Propositions concrètes: l'idée est de dépasser le potager pour faire de ce lieu un espace de vie agréable. Les propositions validées sont:

- 1- La mise en place d'une rocaille embellie par des cactées et des herbes aromatiques.
- 2- La mise en place d'une allée sinueuse bordée de plantation de graminées faisant un cheminement dans l'espace.
- 3- La plantation de fleurs diverses (Rosiers, Jachères fleuries...)
- 4- L'intégration d'une ruche dans le paysage demande une analyse de la réglementation ?!
- 5- La plantation de fruitiers peut être envisagée.

Si vous avez des propositions n'hésitez pas à les partager en vous rapprochant de la mairie ou de la médiathèque.



Culture / animation

Médiathèque - Trait d'Union

Programme 4^{ème} trimestre 2024 et plaquette mise à jour : joint à ce bulletin

La rentrée des classes à Sainte-Thorette



Accompagnés du soleil, de la bonne humeur et de quelques pleurs, les élèves ont fait leur rentrée à l'école de Ste-Thorette le lundi 2 septembre. Cette année, en raison de l'accueil important de nouveaux petits, les élèves de CP sont partis à Preuilly.



Classe de PS-MS : 17 PS + 7MS
Marie-Claire MILLOCHAU et Leslie MERCIER.

Classe de MS-GS : 6 MS + 14 GS
Christiane ZAREMBA et Maryline GUT.



Une exposition sur Sainte-Thorette

Quelques années ont passé depuis l'exposition sur les archives de Sainte-Thorette, qu'avaient proposée Babette DELABARRE et Marité GILBERT en 2014. Dix ans après, cette exposition est revisitée par les bénévoles du Trait d'Union, avec projection d'un film, de nouvelles photos et une mise en relief de l'évolution du village à travers le temps.

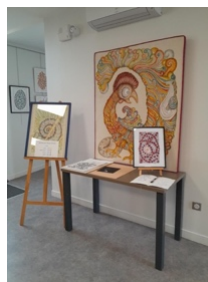


Balade contée de l'AssoTauLo

Sous la pluie !



Marché gourmand



Expo Denis COUTY

Les dessins à l'encre de chine de Denis COUTY ont commencé la saison des expositions de notre Médiathèque Trait d'Union. Nous espérons vous accueillir nombreux tout au long de l'année.

Brocante de la Saint-Vincent

Repas de la Saint-Jean de l'APE



Expo Pastel sec Katya WINSBACK



Familliades



Concert du Bistrot sur Roue



Ville à Joie



Expo Jean GILBERT

Le 24 mai à 18h30 un vernissage a rassemblé de nombreux amateurs autour des œuvres (gravures, dessins, peintures...) de Jean GILBERT. La soirée s'est terminée autour d'un pot convivial.



Tribune ouverte



Reprise des cours samedi 14 septembre

Le judo à Preully !

DOJO
Salle multisports - Rue du Cher
(à côté des cours de tennis)
18120 PREULLY

Cours dispensés par Monique CHAT
CN 3^{ème} DAN - BEES 1 Judo

Cours Mini-pousins
Pousins - Benjamins
(2018 à 2019)
De 10h à 11h

156 €*

Cours Baby-judo
(2020 et 2019)
De 11h15 à 12h

136 €*

*Licence comprise

Nous contacter : 02-48.02.51.36 / 06.86.91.72.56 / judoclub.mehun@gmail.com

Facebook : Judo Club Mehun
Site Internet : <https://judoclubmehun.fr>

Club affilié France Judo n°CL180090

Judo Club Mehun à Preully

Le Judo Club Mehun a ouvert une antenne à Preully en septembre 2023, dans le cadre du projet fédéral « 1000 dojos », et propose ainsi une activité sportive supplémentaire à Preully et aux communes environnantes. Les cours sont dispensés à la Halle des Sports, rue du Cher à Preully, par Véronique CHAT, Ceinture Noire 3ème DAN et titulaire d'un Brevet d'état d'éducateur Sportif (BEES). Les entraînements se déroulent le samedi matin de 10h à 11h pour les enfants nés entre 2018 et 2019, et de 11h15 à 12h pour les enfants nés en 2020 et 2019. Les enfants qui suivent les cours sur l'antenne de Preully font partie intégrante du Judo Club Mehun, et sont bien sûr les bienvenus sur toutes les manifestations, stages, et autres activités qui se déroulent à Mehun. Pour ceux qui le souhaitent, ils peuvent également participer aux compétitions et tournois en fonction de leur catégorie d'âge.

Ping-pong à la salle Alice Milliat

Les 3 tables de ping-pong de l'AssoTauLo sont maintenant stockées à la salle Alice Milliat. Pour les amateurs, pourquoi ne pas créer une section ping-pong ! Si vous êtes intéressé, merci de vous rapprocher de Joëlle THIEBAUT 06 15 75 71 96

Saint Vincent APE

La Saint Vincent organisera son repas dansant le 18 janvier 2025 et sa brocante le 6 juillet 2025

AssoTauLo

L'AssoTauLo vous convie à son assemblée générale qui aura lieu le 06 décembre à 19h30 à la salle des fêtes de Sainte-Thorette. Nous vous attendons nombreux.

Bonjour à tous, lors de l'AG qui s'est tenue à la médiathèque le mercredi 9 octobre dernier, l'APE a élu son nouveau bureau pour l'année 2024/2025. DA SILVA Clémence Secrétaire, CLAUSTRE Cindy Trésorière, DEUSS Virginie Présidente. Une équipe dynamique et 100% féminine. Pour les 40 ans de l'APE de beaux projets en perspective (vente de chocolat pour Noël, miel et gâteaux en début d'année, Loto, feu de St Jean...). Nous comptons sur les parents et sur les habitants de notre beau village pour soutenir nos actions :-)!
Le Bureau

Le Berry Handball Club

Nouvellement créé par une équipe sénior venant de Mehun, le Berry Handball Club a élu domicile à la Salle Alice Milliat. Non sans mal il faut l'avouer, un accord a été trouvé avec le club de Tennis de Preuilly pour partager les créneaux de la salle en semaine. Ainsi, l'équipe s'entraîne tous les mardis soir et vendredis soir et réalise ses matchs à Méreau. Nous souhaitons une excellente saison à ce nouveau club, qui a des prétentions d'extension, notamment chez les jeunes.



MOTS CROISES «mots des maux»

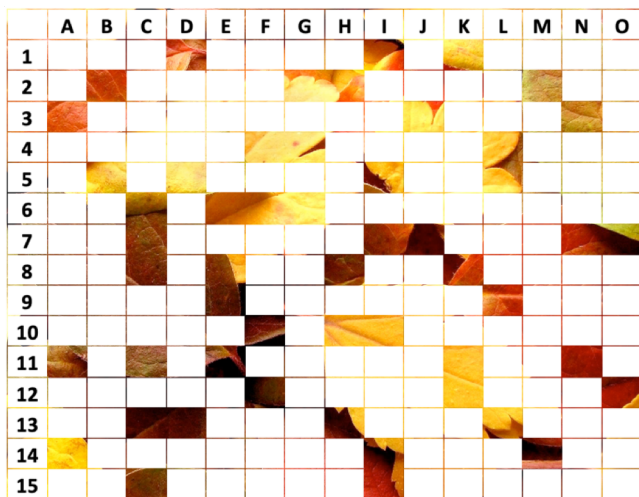
L'automne est là, l'hiver approche et avec ces saisons les petites maladies du quotidien. Je vous propose une grille sur ce thème. Ce sera donc une petite démo des mots des maux. Tous à vos Vidal.

Horizontalement :

- 1 : Il peut être grand ou archi – gênant pour les ados – qui dure. 2 : Deux numéros gagnants – supporta – métal.
- 3 : Cassure-Là. 4 : Meilleure au blanc de bœuf – Tête de sanglier – Né avec une cuillère d'argent dans la bouche.
- 5 : Service d'urgence – En ville – Pour l'apéro. 6 : Langue des troubadours – Céphalée.
- 7 : Avec – Mal d'oreilles – Désert. 8 : Article contracté – Note – Article – Poète grec.
- 9 : Ustensile de cuisine – Mal de gorge – Bêta. 10 : Humoriste prénommé Fabrice – Guitare familière.
- 11 : Pour serrer – Réagi à une blague. 12 : Foyers – Fête des enfants – au pied il fait mal.
- 13 : Appris – meilleur copain – Bar anglais – Réfuta. 14 : Maladie du nez – Rivière espagnol – Ils peuvent se casser.
- 15 : Terre mythique- Doivent être nettoyés – Dermatitis.

Verticalement :

- A : Note – Isolation – Champion. B : France sur le web – Suite à un effort.
- C : Mauvaise pour la dent – Maitresse de Zeus. D : Porte la voile – A la cheville ou au poignet elle est douloureuse – sur Tille.
- E : il faut le crever pour en guérir – Lieu de soins. F : Démonstratif – Armée Irlandaise – Céréale d'Afrique ;
- G : Touche les tendons. H : Petite maladie d'hiver – Théâtre Nippon – En matière de.
- I : Pas beaucoup – Mesure chinoise – Pied de vigne. J : Note – Désert – Blessure due au froid.
- K : Elle est montée à El Pao – Fin de verbe – Célèbre stylo. L : Léman ou de Genève – Perroquet – Courbure- Son magicien est connu.
- M : Si on veut l'éviter il faut manger avec modération. N : Direction – Département – Allais avec la mariée – Commune du puy de dôme.
- O : Il est préférable de se faire vacciner contre elle – Commune du Morbihan – Indice photographique.



(Réponses dans le prochain bulletin à paraître)

Enigme

IX. Pouvez-vous transformer ce 9 en 6 en traçant un seul trait et sans jamais lever le crayon. Bonne recherche.

Solution de l'énigme précédente. Comme je vous l'avais indiqué comme indice, vous aviez au quotidien la réponse de cette énigme devant vos yeux. En effet si vous regardez vos horloges numériques, votre compteur kilométrique et vos calculettes, vous constaterez que chaque chiffre est fait de plusieurs segments. En l'occurrence 6 pour le 0, 2 pour le 1, 5 pour le 2 et ainsi de suite jusqu'au neuf. J'espère que vous aviez trouvé. Dans le cas contraire vous voilà sortis des affres de la réflexion.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1	A	Z	U	R	E	C	A	P	T	E			T	A	F
2	M	O	N			B	A	T	A	R	D	I	N	O	
3	P	O		B		B		S		O	S		E	U	
4	O		M	A	R	Q	U	I	S	E		O	R		E
5	U	S	I	T	E		V	I	A		A	M	O	N	T
6	L	E	T	T	R	E		G	E		M	I			
7	E			E		X		T	E	N	T	E	A	M	
8	H	O	R	S		N	U		A	A		T	V	A	
9	F	E	U	I	L	L	E		L	R	U		I	R	
10	A	R		E	A		P	I	L	E		M	O	T	
11		O	P		V	I		E	V		B	O	N	I	
12	P	I	E	C	E		C	A	R	R	E	A	U	N	
13	A	N					A	G	E	E		L	U	E	
14		E	C	H	E	C		E	A	R	G	E	N	T	
15		E		R	O	S	S	E		A	I	S	E		

Mardi 15/10 - 19h-21h à la médiathèque : « Être parent d'un enfant extraordinaire » PETR

Mercredi 23/10 - 15h à la médiathèque : Quinzaine du goût

jeudi 31/10 - 15h à la médiathèque : HALLOWEEN

Vendredi 01/11 - 11h30 au monument aux morts: cérémonie du souvenir français

Vendredi 08/11 - 18h30 à la médiathèque : Diffusion de Film « Ste Thorette » Jean ROUSSET

Lundi 11/11 - 10h30 - 12h départ mairie: commémoration de l'armistice

Jeudi 14/11 - 10h30 - 12h à la médiathèque : MSA réunion hypnose-sommeil

Samedi 23/11 - 18h à la médiathèque : Conférence sur l'Ouzbékistan Dégustation Samoussas

Samedi 30/11 - 14h salle des fêtes : Spectacle de Noël MAGIC BEC

Vendredi 07/12 - 19h30 à la salle des fêtes : AG de l'AssoTauLo

Samedi 07/12 - 10h à la médiathèque : Dictée de Française

Les lundis matin à 9h au parking du café « Les petits pieds »

2ème et 4ème jeudi du mois à 16h à la médiathèque « Les petites mains »

Après-midi jeux à la médiathèque à 15h tous les 3èmes jeudis du mois